

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 AVRIL 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 14 avril 2014, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Madore, les conseillers suivants :

Benoit Roy	siège 1
Christine Riendeau	siège 2
René Morier	siège 3
Vincent Tremblay	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Marc Fontaine	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Son Honneur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2014-04-64

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté en modifiant le point 14 Rapports pour 14.1 et 14.2, en changeant le point 15 Exclusion et en laissant le point 21 «Varia» ouvert.

1. **Ouverture de la séance par le Maire;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour;**
3. **Adoption des procès-verbaux du 10 février et 10 mars 2014;**
4. **Période de questions réservée au public;**
5. **Inspecteur en bâtiment et en environnement;**
6. **Comité des Loisirs :**
 - 6.1 **Lettre d'appui pour la patinoire**
 - 6.2 **Chauffage**
7. **Rapport financier;**
8. **Sécurité civile;**
9. **Déménagement de la bibliothèque municipale;**
10. **Salle de l'Âge d'Or : Assemblée générale du CDSM;**
11. **Devis pour gravier;**
12. **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;**
13. **Demande de passage pour le Challenge D'Avignon**
14. **Rapports :**

- 14.1 Gestion des matières résiduelles
- 14.2 Sûreté du Québec
- 15. Exclusion;
- 16. Résolution pour la FQM;
- 17. Balayage de rues;
- 18. Paiement des comptes :
 - 18.1 Comptes payés
 - 18.2 Comptes à payer
- 19. Bordereau de correspondance;
- 20. Rapports :
 - 20.1 Maire
 - 20.2 Conseillers
 - 20.3 Directrice générale
- 21. Varia;
- 22. Évaluation de la rencontre;
- 23. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 FÉVRIER ET 10 MARS 2014

Résolution 2014-04-65

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller René Morier,

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 10 février 2014 en modifiant le terme «s'indigne» pour «trouve inéquitable» dans la résolution 2014-02-31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution 2014-04-66

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par la conseillère Christine Riendeau,

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 10 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucun-e citoyen-ne n'est présent-e parmi l'assistance.

5. INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier n'a été présenté au Conseil municipal par l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

6. COMITÉ DES LOISIRS

6.1 Lettre d'appui pour la patinoire

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Malo a démontré son intérêt à la résolution 2012-11-284, en acceptant de fournir 10 000 \$ si le comité des Loisirs obtenait une subvention du gouvernement;

ATTENDU QUE la patinoire multifonctionnelle est un projet important du Comité des Loisirs pour les jeunes et les moins jeunes de la Municipalité;

ATTENDU QU' une subvention a été demandée par le Comité des Loisirs de Saint-Malo au Gouvernement du Québec pour la réalisation de la patinoire multifonctionnelle;

ATTENDU QU' un appui de la municipalité de Saint-Malo a été requis par gouvernement du Québec pour ce projet;

Résolution 2014-04-67

Il est proposé par le conseiller Benoit Roy,
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

QUE le Conseil municipal appuie le projet du Comité des Loisirs de Saint-Malo pour l'obtention d'une subvention du Gouvernement du Québec afin de réaliser une patinoire multifonctionnelle dans la municipalité de Saint-Malo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6.2 Chauffage

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Malo accepte d'aider le comité des Loisirs à payer les frais de chauffage;

Résolution 2014-04-68

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

DE remettre le premier versement de 3 000 \$ au comité des Loisirs afin d'aider à défrayer le coût du chauffage à la salle des Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. RAPPORT FINANCIER

ATTENDU QUE la firme Pellerin Potvin Gagnon s.e.n.c.r.l., comptables agréés a préparé et remis le rapport financier de l'année 2013;

ATTENDU QUE le rapport financier doit être accepté par les membres du Conseil municipal au début de l'année suivante;

Résolution 2013-04-69

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine
appuyé par la conseillère Christine Riendeau,

QUE les rapports financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la municipalité de Saint-Malo sont acceptés tels que préparés par la firme Pellerin Potvin Gagnon s.e.n.c.r.l., comptables agréés.

QUE les conseiller-ère-s signeront l'attestation de lecture des rapports financiers de l'exercice 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE monsieur Raymond Gagné nous a fait parvenir son offre de service détaillé pour la révision du plan de sécurité civile;

Résolution 2014-04-70

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

D'accepter l'offre de service de monsieur Raymond Gagné pour la révision du plan de sécurité civile au montant de 3 748 \$ taxes non incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. DÉMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ce point est remis à une séance ultérieure.

10. SALLE DE L'ÂGE D'OR : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CDSM

ATTENDU QUE la *Corporation de développement de Saint-Malo (CDSM)* tiendra une Assemblée générale;

ATTENDU QU' elle aura lieu à la salle de l'Âge d'Or qui appartient à la municipalité de Saint-Malo;

ATTENDU QUE la Corporation demande au Conseil de fournir gratuitement la salle de l'Âge d'Or;

Résolution 2014-04-71

Il est proposé par le conseiller Benoit Roy,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

DE fournir la salle de l'Âge d'Or gratuitement à la *Corporation de développement de Saint-Malo* pour son Assemblée générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. DEVIS POUR GRAVIER

ATTENDU QUE le devis a été approuvé par le Conseil municipal à la résolution 2014-03-51;

ATTENDU QUE le devis a été envoyé aux fournisseurs avec l'appel d'offres sur invitation pour le granulats concassés de la municipalité de Saint-Malo;

ATTENDU QUE les trois fournisseurs invités sur quatre ont répondu à l'appel d'offres sur invitation en respectant la date limite et les normes fixées;

Résolution 2014-04-72

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo achètera du plus bas soumissionnaire conforme à 8,52 \$ la tonne pour son granulats concassés MG20b de JM Champeau inc. en considérant le prix du transport.

QUE la municipalité de Saint-Malo achètera du plus bas soumissionnaire conforme à 7,56 \$ la tonne pour son granulats concassés MG56 de H. M. Lambert Excavation inc. en considérant le prix du transport

QUE les prélèvements et analyses seront faits par la municipalité de Saint-Malo en début de contrat sur le banc de gravier qui sera retenu. Dans le cas où la Municipalité réalise des analyses additionnelles et que ces analyses révèlent une non-conformité des matériaux, l'entrepreneur devra absorber le coût de ces analyses. Sinon, les coûts seront payés par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Ce point est remis à une séance ultérieure.

13. DEMANDE DE PASSAGE POUR LE CHALLENGE JEAN D'AVIGNON

ATTENDU QUE le Challenge Jean D'Avignon se tiendra les 18, 19 et 20 juillet 2014;

ATTENDU QUE le tracé du Challenge Jean-D'Avignon empruntera un chemin situé sur le terrain de Monsieur Jacques Champeau, soit le lot 3A, Rang 1 du cadastre du Canton Clifton, circonscription foncière de Compton;

ATTENDU QUE monsieur Jacques Champeau accorde un droit de passage en véhicules d'entretien pour préparer le sentier qui sera utilisé, ainsi qu'une semaine après l'événement pour l'enlèvement de la signalisation et il accorde également un droit de passage en vélo de montagne pour la tenue de l'événement;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte un projet de cession de droit de passage et en fait sien comme ici au long reproduit;

ATTENDU QUE par cette cession de droit de passage, la Municipalité se porte responsable de l'utilisation du droit de passage pour l'événement;

ATTENDU QUE les organisateurs remettront les lieux en état;

Résolution 2014-04-73

Il est proposé par la conseillère Christine Riendeau,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

- **D'**autoriser le maire ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le projet de cession de droit de passage tel que décrit;
- **D'**aviser les assureurs de la tenue de l'événement et de la responsabilité de la Municipalité eu égard au droit de passage;
- **DE** demander aux organisateurs une remise en état complète des lieux suite à l'événement;
- **DE** faire parvenir une copie de la présente résolution aux organisateurs du Challenge Jean D'Avignon et aux municipalités d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. RAPPORTS :

14.1 Gestion des matières résiduelles

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le *Rapport annuel de gestion des matières résiduelles – Municipalité de Saint-Malo - 2013* présenté par madame Monique Clément, chargée de projet matières résiduelles à la MRC de Coaticook au 20 mars 2014.

14.2 Sûreté du Québec

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les *Rapports périodiques d'activités* – présenté par le poste de la MRC de Coaticook de la Sûreté du Québec du 1^{er} octobre 2013 au 30 novembre 2013 et du 1^{er} décembre 2013 au 31 janvier 2014.

15. EXCLUSION

Ce point est remis à une séance ultérieure pour vérification avec la MRC de Coaticook.

16. RÉSOLUTION POUR LA FQM

CONSIDÉRANT QUE l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT QUE cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT QU' en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT QU' en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT QUE, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT QUE de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Résolution 2014-04-74

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par la conseillère Christine Riendeau,

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. **BALAYAGE DE RUES**

ATTENDU QUE les bords des rues dans le village de Saint-Malo accumulent le sable et le gravier qui sont utilisés pendant l'hiver;

ATTENDU QUE le sable et le gravier peuvent s'introduire dans les regards de la rue pour bloquer les tuyaux;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés à Excava-Drain *Martin Boisvert inc.* d'Ascot Corner ainsi qu'à Sciedan inc. de Compton;

Résolution 2014-04-75

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

D'accepter le taux de 118 \$ l'heure taxes non incluses sans frais de transport demandé par Siedan inc. à Compton pour le nettoyage des rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18. **PAIEMENT DES COMPTES**

18.1 **Comptes payés**

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes, d'un montant total de 136 752,75 \$ payés depuis le 11 mars 2014;

Résolution 2014-04-76

Il est proposé par le conseiller René Morier,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

D'accepter la liste présentée au conseil pour le paiement des comptes, d'un montant total de 136 752,75 \$ payés depuis le 11 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2 **Comptes à payer**

18.2.1 **Conseil Sport Loisir de l'Estrie**

ATTENDU QUE le Conseil Sport Loisirs de l'Estrie sollicite la municipalité de Saint-Malo de devenir membre pour l'année 2014 – 2015;

ATTENDU QUE le coût de l'adhésion en vigueur du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 est de 70 \$

pour une municipalité de moins de 1 000 habitants;

Résolution 2014-04-77

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine,
appuyé par le conseiller René Morier,

DE renouveler la carte d'adhésion au Conseil Sport Loisirs au montant de 70 \$ pour l'année 2014 – 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Un bordereau de correspondance a été envoyé avec les documents de la séance. Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a lu la correspondance reçue après l'envoi des documents. Des dossiers ont été retenus.

19.1 Coaticook et ses environs

ATTENDU QUE La Tribune publiera pour le 150^e anniversaire de la Ville de Coaticook un cahier spécial de Coaticook et ses environs;

ATTENDU QUE La Tribune a fait une offre pour le format ¼ au prix de 1/5 ou choisir dans les formats disponibles;

Résolution 2014-04-78

Il est proposé par le conseiller Benoit Roy,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo paiera 255 \$ taxes non incluses pour une annonce du format ⅓ dans le cahier spécial de La Tribune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19.2 Gala Méritas 2014

ATTENDU QUE l'École secondaire La Frontalière organise le *Gala Méritas* afin de souligner les efforts et la persévérance des élèves et pour les encourager à poursuivre dans cette voie;

ATTENDU QUE l'École secondaire La Frontalière demande une contribution financière afin d'atteindre ces objectifs;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée sera remise aux élèves par des bourses en argent;

Résolution 2014-04-79

Il est proposé par la conseillère Christine Riendeau,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

DE faire une contribution financière de 50 \$ au *Gala Méritas* afin de souligner le mérite et l'effort des élèves de l'école secondaire *La Frontalière* dont certains appartiennent à la municipalité de Saint-Malo.

DE nommer monsieur le Maire Jacques Madore afin de remettre un prix lors du Gala Méritas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19.3 Portes ouvertes sur les actions environnementales en milieu municipal

ATTENDU QUE la 3^e édition des Portes ouvertes sur les actions environnementales en milieu municipal se tiendra le vendredi 25 avril prochain au Centre communautaire de Dudswell de 8 h 30 à 16 h 30;

ATTENDU QUE les principaux thèmes abordés porteront sur des outils et des initiatives municipales au niveau de la gestion durable des milieux humides et l'identification des zones sensibles, sur les compétences municipales en matière de gestion de l'eau et sur des projets concrets réalisés par des municipalités de la région;

Résolution 2014-04-80

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo offrira à l'Association des eaux et des berges du lac Lindsay de participer à la 3^e édition des Portes ouvertes sur les actions environnementales en milieu municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20. RAPPORTS :

20.1 Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

- La rencontre Inode;
- Le forum économique social;
- La fête des citoyens

ATTENDU QUE la fête des citoyen-ne-s se tiendra le 22 juin 2014;

ATTENDU QUE une tente de 30 pieds par 60 pieds sera louée pour l'événement;

Résolution 2014-04-81

Il est proposé par la conseillère Christine Riendeau,
appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo réservera une tente de 30 pieds par 60 pieds pour un montant maximum de 1 000 \$ taxes non incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20.2 Conseillers

Le conseiller Benoit Roy explique au Conseil municipal le nouveau Pacte rural.

La conseillère Christine Riendeau parle au Conseil municipal :

- de la fête de la famille;
- du besoin d'avoir une coop d'habitation pour les aînés.

Le conseiller René Morier présente au Conseil municipal :

- une demande a été faite afin d'utiliser le terrain de balle pour un après bal de finissants. Après délibération, le conseil municipal a refusé la demande;
- La patinoire;
- La deuxième animatrice :

ATTENDU QUE le comité des Loisirs recevra une subvention du gouvernement afin de payer une animatrice pour le Service d'animation estivale;

ATTENDU QUE le comité des Loisirs demande à la municipalité de Saint-Malo une aide financière pour engager une deuxième animatrice du Service d'animation estivale de l'été;

Résolution 2014-04-82

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par la conseillère Christine Riendeau,

QUE la municipalité de Saint-Malo accepte de payer les frais en surplus de la deuxième animatrice du Service d'animation estivale de l'été 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20.3 Directrice générale

20.3.1 Quai flottant au chalet municipal

ATTENDU QUE le Conseil municipal a accepté de déboursier la moitié du coût avec l'Association sportive du lac Lindsay pour installer un quai flottant au chalet municipal à la résolution 2012-04-102;

ATTENDU QUE l'Association sportive du lac Lindsay demande au Conseil municipal d'entretenir à chaque année le quai flottant;

Résolution 2014-04-83

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par la conseillère Christine Riendeau,

QUE le Conseil municipal accepte d'engager une personne à 12 \$ l'heure afin de teindre le quai flottant pour l'année 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20.3.2 Forum économique sociale

ATTENDU QUE le Forum Économie sociale se tiendra le 29 avril 2014 de 8 h à 17 h à l'Université de Sherbrooke;

ATTENDU QUE monsieur Jacques Madore, maire est intéressée à participer à ce forum;

Résolution 2014-04-84

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller René Morier,

QUE la participation de monsieur Jacques Madore, maire sera payée par la municipalité de Saint-Malo au coût de 40 \$ incluant le repas, la pause-café et le cocktail.

QUE la rémunération sera établie selon le règlement 378-2012, Article 6. Le kilométrage ainsi que les repas seront aussi remboursés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20.3.3 Niveleuse

L'achat d'une niveleuse est reporté à une date ultérieure.

20.3.4 Subventions pour des ordinateurs

La Fondation Tillotson a accepté de remettre 1 000 \$ pour aider à l'achat de deux ordinateurs pour la bibliothèque municipale et 850 \$ pour l'achat d'un portable au Club de l'Âge d'Or.

20.3.5 Entretien des chemins

Un citoyen mécontent est venu se plaindre de l'entretien des chemins.

20.3.6 Révision de classement de la protection incendie du SIAI^{MC}

Le questionnaire du SIAI touchant la sécurité incendie a été rempli et retourné. Les données ont été analysées ce qui a permis de mettre à jour le classement d'assurance incendie par SIAI pour fins de publication à l'industrie de l'assurance dommages. L'ancien classement* habitation était de 4 (moins de huit kilomètres de la caserne) et de 5 (plus de huit kilomètres de la caserne); le nouveau classement* pour le Secteur St-Isidore-de-Clifton est de 3B (moins de huit kilomètres de la caserne) et de 5 (plus de huit kilomètres de la caserne) et le secteur Beecher Falls de 5. L'ancien classement* Commercial était 10; le nouveau classement* pour Secteur St-Isidore-de-Clifton et secteur Beecher Falls est de 9.

*L'échelle de classement assurance habitations est de 1 à 5, la classe 1 étant la meilleure. L'échelle de classement assurance commerces est de 1 à 10, la classe 1 étant la meilleure

21. VARIA

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

22. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Tous les membres se disent satisfaits de la rencontre.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance.
Il est 21 h 55.

Jacques Madore, maire

Édith Rouleau, directrice générale et
secrétaire-trésorière